



Droit, sciences politiques et gestion

Terminologie juridique anglaise

Pré-requis obligatoires

L'accès à la formation est ouvert aux étudiants de l'Université de Strasbourg titulaires de la licence. L'accès est également ouvert aux cadres des professions juridiques, administratives, commerciales ou industrielles ayant une formation juridique suffisante ou, après examen du dossier par le responsable, à toute personne intéressée. Les candidats doivent posséder une bonne formation linguistique.

Langue du parcours	Français et anglais		
ECTS	ECTS		
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 0h	CI : 0h	CM : 64h
Formation initiale	Oui		
Formation continue	Non		
Apprentissage	Non		
Contrat de professionnalisation	Non		

Objectifs du parcours

L'objectif de la formation étant l'acquisition de connaissances linguistiques spécialisées dans le domaine juridique, celle-ci doit procurer une maîtrise du vocabulaire et des concepts juridiques étrangers permettant aux titulaires du diplôme d'exercer des activités professionnelles à l'étranger ou en rapport avec le droit étranger.

Le DU s'adresse exclusivement à des personnes qui ont un bon niveau d'anglais (équivalent à un niveau B2/C1).

Contact

Catherine Haguenau-Moizard : haguenaumoizard@unistra.fr

DU terminologie juridique anglaise

Semestre 1

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
Courts proceedings							
Human Rights in the UK							
Legal implications of the Brexit							

Semestre 2

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
Droit international privé							